

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Gouverneur Général a reçu avis que S. A. S. le Prince arrivera jeudi prochain 12 février, à 2 h. 53 de l'après-midi, en gare de Monaco.

Les obsèques du regretté docteur Lamarchia, dont nous avons annoncé dans notre dernier numéro la mort prématurée, ont eu lieu mardi dernier, à 3 heures de l'après-midi. La levée du corps ayant eu lieu à l'Hôtel-Dieu, le convoi funèbre s'est rendu à l'église Sainte-Dévote où l'absoute a été donnée par M. le chanoine Pichot, curé de la paroisse. Le convoi s'est ensuite dirigé vers le cimetière de Monaco où, après que les dernières prières ont été dites, deux discours ont été prononcés, par M. le docteur Colignon, médecin de l'hôpital, et M. le docteur Drugman, compatriote et ami du défunt, dont en termes émus et éloquents les deux orateurs ont fait un éloge mérité. Le deuil était conduit par le père, la mère et la sœur de l'infortuné docteur Lamarchia, et, dans la suite nombreuse des personnes qui ont tenu à lui rendre les derniers devoirs, se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur, M. le Secrétaire Général, M. le premier Adjoint au Maire de Monaco et la plupart des membres du corps médical de la Principauté.

Le tournoi international d'échecs de Monte Carlo s'est ouvert, hier matin, dans les salons du Cercle privé du Casino de Monte Carlo. Dans cette première séance, tenue sous la présidence de S. A. S. le Prince Dadian de Mingrèlie, président du Comité du tournoi, assisté de M. Hoffer, vice-président, et de M. Arnous de Rivière, juge-commissaire, ont été arrêtées les dernières dispositions de l'intéressante rencontre à laquelle vont prendre part quatorze des meilleurs champions d'échecs du monde. Le tirage au sort a désigné les partenaires des premières parties qui s'engageront dès ce matin.

Voici, par ordre alphabétique, le nom des concurrents admis au tournoi :

MM. Albin, Marco, Maroczy, Marshall, Mason, Mieses, colonel Moreau, Pillsbury, Reggio, Schlechter, docteur Tarrasch, Taubenhau, Teichmann et Wolf.

Au douzième Concert Classique de Monte Carlo, la foule des dilettantes, que ces belles séances musicales font accourir de toutes les stations hivernales du littoral, a fort applaudi les airs de ballet du *Parysatis*, l'œuvre nouvelle de M. Saint-Saëns, dont la création a eu lieu cet été au grand théâtre en plein air de Béziers. On a aussi fort goûté un *Prélude* d'un jeune compositeur italien, M. Rofredo Caetani, qui classe ce compositeur au premier rang. La *Symphonie en ré majeur* de Swendsen,

l'ouverture de la *Bérénice* de M. Ch. Silver, et la magistrale *Marche jubilaire* de M. Léon Jehin complétaient superbement le programme. Cette dernière œuvre a permis, une fois de plus, au public d'acclamer, à double titre de compositeur et de chef d'orchestre, l'artiste distingué auquel incombe la direction de notre incomparable phalange d'instrumentistes, justement célèbre dans tout le monde musical.

M. Léon Jehin n'a pas obtenu un moindre succès dimanche après-midi au Concert Moderne au cours duquel, un violoniste de grand talent, M. Crickboom, a exécuté avec autant de brio que de délicatesse la magnifique *Symphonie Espagnole* de Lalo et divers autres morceaux de haute virtuosité. L'ouverture d'*Obéron* et le prélude de *Lohengrin*, pages consacrées et toujours applaudies, ont été également interprétés avec un art exquis à ce concert donné devant une salle absolument comble.

M^{me} Jeanne Granier, l'exquise comédienne parisienne, que nous aurons ce soir le nouveau plaisir d'applaudir avec le célèbre comique M. Baron, dans leur récente création de la comédie de M. Alfred Capus, les *Deux Ecoles*, a joué, vendredi et samedi, une pièce de M. Bernstein, *Joujou*, qui, grâce à elle, a obtenu un très vif succès. Si l'œuvre n'est pas irréprochable, si on peut critiquer le peu d'originalité des situations et surtout la faiblesse dramatique du deuxième acte, on ne saurait, en effet, ne pas se déclarer pleinement satisfait de la façon véritablement parfaite dont tous les rôles ont été tenus et particulièrement du talent personnel de M^{me} Jeanne Granier, tour à tour rieuse et émouvante dans son personnage de jeune veuve évaporée qui, après avoir failli se laisser séduire par le mari de sa meilleure amie, finit sagement par épouser un brave garçon qui la remettra sur le droit chemin. A côté de l'étoile, il faut citer, parmi les meilleurs interprètes de cette comédie, la gracieuse M^{lle} Lucy Gérard, touchante au possible en son rôle de femme aimante et sacrifiée; M. Calmettes, un des meilleurs artistes du Gymnase de Paris, M^{lle} Lély et M. Maurice Luguet.

Les matinées données dans la salle de spectacles du Palais des Beaux-Arts, par les artistes de la « Boîte à Fursy » continuent à attirer un nombreux public. MM. Bonnaud et Fursy, dans le réjouissant répertoire des chansons satiriques, dont ils sont tout à la fois les spirituels auteurs et les fort habiles interprètes, soulèvent toujours les rires et les bravos de leur auditoire qui fait également fête aux romances sentimentales de leur gracieuse camarade, M^{lle} Jane Dyt. Les adieux de ces aimables artistes sont annoncés pour vendredi et samedi prochain.

Voici la distribution du *Tasse*, opéra en 3 actes et 6 tableaux de Jules et Pierre Barbier, musique de M. Eugène d'Harcourt, dont les dernières répétitions en scène sont activement poussées, et

dont la première aura lieu le samedi 14 février pour l'inauguration de la saison lyrique :

Le Tasse.....	MM. Dubois.
Alphonse d'Este.....	Fournets.
Le Comte Molza.....	Delmas.
Sciarra.....	Noté.
Scalabrino.....	Boisson.
Francesco.....	Dupeyron.
Léonore.....	M ^{mes} Grandjean.
Lucrèce.....	Deschamps-Jehin.
Thisbé.....	Hélian.
Julio.....	Micaël.
Barbara.....	Delombre.
Fioretta.....	M ^{lles} Sandrini.
Lélio.....	Dormeuil.

L'action se déroule vers la fin du XVI^e siècle.

M. Léon Jehin conduira l'orchestre. Les danses seront réglées par M^{me} Adelina Gedda.

Un groupe de jeunes gens de la Principauté a pris l'initiative d'un bal de charité qui aura lieu, au profit de l'œuvre des pauvres pêcheurs bretons, samedi soir, au Théâtre des Variétés. Ce bal, dont le prix d'entrée est fixé à 5 francs, se terminera à minuit par un cotillon et une distribution de fleurs et de souvenirs.

Dans ses audiences des 3 et 5 février courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Pour délits divers :

Moraglia Thomas-Joseph, né à Vasia (Italie) le 12 juin 1835, cultivateur, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive);

Toujas Jean-Marie, né à Bourg (Hautes-Pyrénées) le 27 mai 1864, mécanicien, sans domicile fixe, un mois de prison et 32 francs d'amende (même délit);

Guibert Eugène, né à Vals (Ardèche) le 5 juin 1861, charpentier à Marseille, quinze jours de prison pour mendicité;

Dumas Marius-Jules, né à Marseille le 29 novembre 1870, serrurier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 5 francs d'amende pour mendicité et ivresse manifeste;

Corradi Barthélemy-Sébastien, né à Camporosso (Italie) le 17 avril 1874, marchand de vins, demeurant à Monaco, 16 francs d'amende pour exercice d'une profession sans autorisation;

Settimano Louis, né à Niella-Balbo (Italie) le 26 mai 1868, négociant, demeurant à Monaco, 6 francs d'amende (même délit);

Libois Lucie, veuve Benini, née à Taggia (Italie) le 7 décembre 1868, épicière à Monaco, y demeurant, 6 francs d'amende (même délit).

Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

Lindsay-Scott John, né à Dumfries (Ecosse) le 28 décembre 1864, rentier, de passage à Monaco, 100 francs d'amende;

Weihls Henri-Jean, né à Cannstatt (Allemagne)

le 28 octobre 1880, mécanicien, demeurant à Nice, 100 francs d'amende (déclaré son patron civilement responsable);

Hatzfeld Mary, princesse de Hohenlohe, née à Berlin (Allemagne) le 10 janvier 1871, rentière, demeurant à Monaco, 116 francs d'amende (par défaut).

Jeudi 12 février 1903, à 2 heures et demie

13^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN.

avec le concours de M. RAOUL PUGNO, pianiste

La Flûte enchantée, ouverture.....	Mozart.
Concerto en la mineur, pour piano et orchestre.	Schumann.
M: Raoul PUGNO.	
Freyschütz, ouverture.....	Weber.
A. Nocturne.....	Chopin.
B. Valse.....	id.
C. Polonaise.....	id.
M. Raoul PUGNO.	
Le Déluge, prélude.....	Saint-Saëns.
Soliste: M. CORSANEGO.	
Méphisto, valse.....	F. Liszt.
Episode d'après le Faust de LÉNAU.	

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 88 tireurs ont pris part au *Prix de Monte Carlo*, qui a été gagné par M. Watson, 13 sur 13, premier; les deuxième, troisième et quatrième places ont été partagées entre MM. Castadère, baron de Montpellier et Paul Lunden, 12 sur 13.

Le *Prix des Dalhias* a réuni, mercredi, 87 tireurs. Il a été gagné par MM. Moncorgé, comte Filippi et baron de Montpellier, 8 sur 8.

La poule au doublé a été gagnée par M. Hannay.

Vendredi, 95 tireurs ont pris part au *Prix de Monaco*; il a été partagé entre MM. A. Ginot, comte d'Havrincourt, baron de Tavernost, Moncorgé, Doris, Paccard, Paul Lunden, Guidicini, Mayeur, Berselli, 9 sur 9, (7,012 francs).

Samedi, 60 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hôtel de Paris*; il a été gagné par MM. Doris, Paul Lunden et Moncorgé, 11 sur 11.

La poule a été partagée entre MM. Hannay et Journu.

Hier, 56 tireurs ont pris part au *Prix des Clématites*; il a été gagné par MM. Mackintosh et Journu, 18 sur 18, qui partagent les première et deuxième places; MM. Thompson et Paul Lunden, 17 sur 18, troisièmes.

Mercredi 11 février. — **Challenge-Cup** (handicap), un *Objet d'art* d'une valeur de 1,500 francs. (Le gagnant du Challenge-Cup devra gagner trois épreuves consécutives pour en être définitivement détenteur).

Vendredi 13 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 16 février. — *Prix de Février*, 1,000 francs.

Mercredi 18 février. — **Challenge-Cup** (handicap). — Deuxième épreuve.

Vendredi 20 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 23 février. — *Prix des Œillets*, 1,000 francs.

Mercredi 25 février. — **Challenge-Cup** (handicap). — Troisième épreuve.

Vendredi 27 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 1,000 francs.

Lettre de Paris

Paris, 9 février 1903.

Si n'étaient les bals masqués dont l'Opéra a conservé la tradition, on ne se douterait guère que nous sommes entrés en période carnavalesque. A Paris, en effet, le carnaval a perdu son ancien caractère de fêtes nombreuses et brillantes et c'est dans le midi qu'il faut aller les chercher. C'est surtout au grand jour et dans la limpidité du ciel bleu que ces fêtes se célèbrent aujourd'hui.

Le fameux « Cake-Walk », dont le premier bal de l'Opéra nous a donné un avant-goût, subira, pensons-nous, bien des modifications avant de s'acclimater chez nous, si nous l'y voyons jamais. Cette bamboula, aux gestes

désordonnés qui rappellent les palabres exotiques, n'est pas faite pour tenter le goût français d'où la grâce émane. Tout arrive en matière de modes; mais ce n'est qu'au prix de concessions radicales que l'on peut passer du grotesque au gracieux. L'émigration universelle, qui entraîne vers la Côte d'Azur tous les indépendants, de plus en plus règle la mode. C'est ainsi que lorsque nous grelottons à Paris dans nos fourrures, sous la neige et les frimas, les élégances printanières s'envolent vers le Midi.

* *

A peine rentrée de Monte Carlo, M^{me} Réjane a repris, en son théâtre du Vaudeville, *La Passerelle*, de M^{me} Frédéric Gressac et de M. Francis de Croisset. Dans cette pièce, si jolie par le dialogue et les détails spirituels qu'on lui pardonne ce que les situations ont de trop pimenté, M^{me} Réjane a triomphé une fois de plus par ce qu'il y a de gaminerie et d'espièglerie fantasque dans son talent, c'est-à-dire par le côté de son talent que beaucoup préfèrent.

Le succès a été très vif et tout le monde peut revendiquer sa part: les auteurs d'abord; car cette petite pièce faite avec un rien est quelque chose qui rappelle délicieusement les gracieux et pimpants ouvrages du dix-huitième siècle. Je n'en rappellerai point les défauts, et ne veux retenir que l'impression générale qui est tout à fait de charme et de gaieté et de malice finement et vivement émoussillée en nos esprits. De beaucoup de pièces vous entendez dire: « On se sent bête en sortant de là ». De *la Passerelle*, c'est le contraire, et en en sortant on croit que l'on va avoir de l'esprit tout le reste de la soirée et quelques jours encore. Cette illusion est infiniment agréable.

Les interprètes aussi sont responsables de cette bonne impression. Je ne reviens pas à M^{me} Réjane, triomphatrice très légitime de la soirée; mais M. Lérand a été exquis de ton et d'allure dans le rôle de l'avoué Bienaimé. Il a mis excellemment au point la bonhomie fine et un peu narquoise du personnage. M. Lérand fait de lui tout ce qu'il veut; mais il est particulièrement excellent dans ces rôles de monsieur entre deux âges qui sermonne paternellement les jeunes gens, et dont il avait donné un joli spécimen — genre sérieux et triste — dans l'universitaire Moravon de la *Course du Flambeau*.

* *

Une reprise d'un autre genre, qui a fait grand bruit cette semaine, est celle d'*Andromaque* sur la scène du théâtre Sarah-Bernhardt. La critique est unanime à célébrer le nouveau triomphe de la grande artiste dans ce chef-d'œuvre de Racine. « Je ne sais, s'écrie Catulle Mendès, comment exprimer mon admiration de Sarah Bernhardt dans le rôle d'Hermione. Ah! comme elle a eu raison de la comprendre amoureuse et tendre! et comment, en effet, Hermione serait-elle formidablement jalouse si elle n'avait été tendre et amoureuse? N'avons-nous pas eu, réalisés, pour la première fois, et pour la dernière fois, dans Hermione, toute la tendresse, toute la grâce, tout l'abandon, toute la concession à l'amour, et le dédain de la rivale, et la fureur contre la royale, et enfin, cette fusion de tous les sentiments féminins, qui éclate en un cri de vengeance et d'amour. Et la voix est tellement belle, en même temps que si adroite, qu'on entend tous les beaux vers, et qu'on n'entend pas du tout les mauvais.

« Est-il imaginable de dire qu'une émotion pareille à celle qu'a produite Sarah Bernhardt, en jetant le: « Qui te l'a dit! » fut jamais obtenue par aucune tragédienne? Ah! notre chère gloire, du théâtre de France! Quand donc Sarah Bernhardt reprendra-t-elle les drames de Corneille et d'Hugo, afin que l'on sache par le monde entier que les plus sublimes œuvres de notre race triomphent par la plus grande artiste de notre temps? Il y a la musique de M. Camille Saint-Saëns. On sait combien j'admire et vénère ce très parfait musicien, honneur de notre musique, mais je ne suis pas bien décidé à croire que de la musique moderne, quelles qu'en soient la perfection et l'ingéniosité technique, soit indispensable à des tragédies écrites du temps où Lulli, compositeur alors illustré, se serait bien gardé d'y ajouter de la musique. — Et aux vers de Racine suffit la voix de M^{me} Sarah Bernhardt. » L. S.

MARINE ET COLONIES

Le Naufrage de « l'Espingole ». — L'escadre française de la Méditerranée vient de perdre un de ses contre-torpilleurs et il semble aujourd'hui que les chances de renflouement de ce navire soient fort douteuses. Ce n'est pas, en effet, comme on l'avait d'abord annoncé, par vingt-sept mètres de fond, mais par cinquante que ce contre-torpilleur a coulé. A cette profondeur, le

travail des scaphandriers — qui auraient d'abord à aveugler la voie d'eau, ensuite à passer des « élingues » en dessous de la coque pour le relever — sera très difficile, sinon impossible.

Peut-être, après avoir reconnu la nature du fond, pourra-t-on le draguer et traîner le navire jusqu'à un endroit où la hauteur de l'eau permettrait l'élingage. Mais, dans quel état se trouveraient les tôles de l'*Espingole* après ce travail, il est facile de le deviner. Ces tôles, d'acier, n'ont que quelques millimètres d'épaisseur, et ne résisteraient guère à une traînée sur le fond. En outre, il s'agit d'un poids considérable: deux cent cinquante à trois cents tonnes. Si cependant le sauvetage peut s'opérer, il va de soi qu'il faudra des sommes considérables pour réparer ce malheureux contre-torpilleur.

C'est un peu avant dix heures du matin que l'accident s'est produit. L'*Espingole* naviguait derrière la *Pique* et marchait, comme on dit, « dans ses eaux ». Elle devait, pour régler sa route, suivre un alignement indiqué par deux points à terre. Est-ce la fumée de la *Pique* qui a empêché le timonier de suivre l'alignement? Il se peut. En tous cas, il a suffi d'un léger crochet dans la route pour que le navire vint donner sur la roche qu'il s'agissait d'éviter.

Dès le premier moment, le commandant jugea la situation critique. La déchirure de la coque affectait deux compartiments qui se remplirent d'eau immédiatement. On se mit sans retard à décharger la coque, en transbordant sur les autres contre-torpilleurs présents le charbon, les munitions, les canons et les sacs et effets de l'équipage.

A une heure de l'après-midi, le transbordement du matériel mobile était opéré. Un effort fut fait alors pour dégager le navire, qui marcha en arrière à toute vitesse, tandis qu'un des contre-torpilleurs le tirait au moyen d'une remorque. Mais cet effort, qui fut vain, semble même avoir hâté la fin de l'*Espingole*, car presque aussitôt elle disparaissait dans les flots.

Tout le monde a fait largement son devoir dans cette pénible circonstance. Le commandant donna ses ordres jusqu'à la dernière minute avec le plus grand sang-froid. L'équipage montra un dévouement parfait. Aucun accident de personne ne fut à déplorer.

Nouveau cuirassé allemand. — Nous empruntons au *Schiffbau* les renseignements qui suivent sur le cuirassé allemand lancé le 20 décembre dernier à Kiel: le *Brunswick*.

Longueur entre perpendiculaire	121,50
Longueur	22,50
Tirant d'eau	7,65
Déplacement	13.200 tonnes.

Il y a trois machines auxquelles la vapeur est fournie par 6 chaudières cylindriques et 8 chaudières aquitubulaires système Schultz; la vitesse prévue est de 18 nœuds. L'approvisionnement du charbon normal est fixé à 700 tonnes, mais les soutes peuvent recevoir 1,600 tonnes, indépendamment de 200 tonnes de combustible liquide.

L'armement comprend:

4 pièces de 28 centimètres, à tir rapide, placées dans deux tourelles, à l'avant et à l'arrière;

14 pièces de 17 centimètres, tir rapide, dont 10 en casemates et 4 dans quatre tourelles latérales;

12 pièces de 88 millimètres, tir rapide, avec boucliers;

12 pièces de 37 millimètres;

6 tubes lance-torpilles dont 5 sous-marins.

La ceinture cuirassée a 225 millimètres d'épaisseur au milieu et 100 millimètres aux extrémités; les tourelles principales sont blindées à 280 millimètres, les tourelles secondaires à 170 millimètres; les casemates ont 150 millimètres et la batterie centrale est protégée par un blindage de 140 millimètres. Le pont blindé, en dos de tortue, a 40 millimètres dans la partie horizontale, 75 millimètres aux pentes. Le blockhaus est blindé à 300 millimètres.

LETTRES ET ARTS

Le centenaire de la Villa Médicis. — Un comité vient de se constituer en vue d'organiser la fête qui aura lieu à Paris, à l'occasion du centenaire de la translation à la Villa Médicis de l'Académie de France à Rome. Ce

comité, que préside M. Roujon, directeur des beaux-arts, se compose du directeur de l'École des beaux-arts, M. Paul Dubois, et du directeur du Conservatoire, M. Théodore Dubois; de six artistes anciens grands prix de Rome des six sections: MM. Jules Lefebvre, pour la peinture; Coutan, pour la sculpture; Guadet, pour l'architecture; Roty, pour la gravure en médailles; Jacquet, pour la gravure en taille-douce, et Lenepveu, pour la composition musicale; de deux délégués de l'École française d'Athènes, qui participera à cette fête: MM. Homolle, directeur de cette école, et Collignon; enfin de MM. Bernier, architecte de l'École des beaux-arts, et Deglane, trésorier du groupe des anciens grands prix de Rome. Au cours de sa première séance, qui a eu lieu rue de Valois, ce comité a décidé, sans fixer de date précise, que la fête aurait lieu au mois de juin et à l'École des beaux-arts. Les détails du programme seront arrêtés plus tard, mais il est certain qu'il y aura un banquet et une soirée musicale exclusivement composée de morceaux choisis dans les œuvres des anciens grands prix de Rome décédés. Cette soirée musicale sera donnée dans la salle Melpomène, si du moins l'acoustique de cette salle le permet, ce dont MM. Théodore Dubois et Lenepveu ont été priés par le comité de se rendre compte par des essais. On avait songé un instant à la salle du Conservatoire, mais c'était couper la fête en deux et obliger les invités reçus dans les salles de l'École des beaux-arts, magnifiquement parées pour la circonstance de tout ce que nos réserves de musées et des Gobelins possèdent de plus beau, et où doit être en quelque sorte le quartier général de la fête, à un voyage au faubourg Poissonnière. M. Bernier, architecte de l'École des beaux-arts, a été chargé de l'organisation matérielle de ce festival, qui doit transformer l'École en un véritable palais de l'art. L'accès des voitures des invités sera facile, l'entrée devant avoir lieu par la cour d'honneur de l'hôtel de Chimay dont les salons seront aménagés en vestibule et vestiaire, et la sortie par la grande porte cochère qui s'ouvre sur la gauche de cet hôtel, contre le palais même de l'École. La présidence de cette fête sera offerte à M. Hébert, membre de l'Institut, qui est le doyen des grands prix de Rome. Cette solennité parisienne ne sera d'ailleurs qu'un lendemain de celle qu'organise, à Rome même, M. Guillaume, directeur de l'Académie de France. Celle-ci aura lieu au cours de la semaine de Pâques, pendant laquelle chaque année sont exposés à la Villa Médicis les envois de nos pensionnaires. Le roi d'Italie qui, continuant une aimable tradition de la reine Marguerite, visite tous les ans cette exposition, sera invité à présider cette fête, dont l'inauguration d'un monument à la mémoire de Sunée, directeur de l'Académie en 1803 et acquéreur de la Villa Médicis, sera le couronnement.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Commission permanente Internationale d'Aéronautique. — La Commission permanente internationale d'Aéronautique vient d'approuver, dans sa séance mensuelle de janvier, la *Notice* présentée par MM. Renard et Surcouf, traitant des « conditions à remplir pour éviter les accidents dans les expériences de ballons à moteur ». Ce travail, remarquablement précis, se compose de trois chapitres relatifs à la construction de la partie mécanique et de la partie aérostatique du matériel, aux essais préliminaires des appareils, enfin aux précautions à prendre pour l'ascension même. Les conseils judicieux que contient ce mémoire, auquel la Commission permanente s'efforcera de donner une large publicité, pourront rappeler aux inventeurs les principes de nature à assurer la sécurité de leurs tentatives ou à rendre celles-ci inoffensives pour les tiers, principe dont l'inobservation a causé récemment de si regrettables malheurs.

Au sommet du Mont Blanc. — Le directeur de l'observatoire du Mont-Blanc, M. Vallot, et le professeur de minéralogie à l'Université de Lyon, M. Deperret, ont terminé leurs rapports au sujet de la construction d'un chemin de fer électrique allant au sommet du Mont-Blanc; les experts trouvent le projet réalisable. Après avoir étudié avec soin les diverses routes pour atteindre le sommet de cette montagne, ils disent que la route qui présente le moins d'obstacles à surmonter est celle du

côté de la Haute-Savoie, commençant au village de Houche; sa longueur serait de 17 kilom. 600.

L'auteur de ce projet est M. S. Fabre. Les plans de ce nouveau chemin de fer ont été soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur.

L'influence de la lumière sur les réactions chimiques. — M. Wildermann donne dans *Zeitschrift für physikalische Chemie* le compte rendu de ses recherches à l'égard de l'influence de la lumière sur les réactions chimiques. Il a étudié la combinaison de l'oxyde de carbone et de chlore qui se produit sous l'action de la lumière, et il arrive à cette conclusion que la vitesse d'une réaction chimique provoquée (ou influencée) par l'introduction d'énergie lumineuse suit les mêmes lois dans la lumière que dans l'obscurité où les seules forces agissantes sont celle de l'affinité chimique. L'influence de l'énergie lumineuse est donc tout à fait différente dans son effet sur les substances réagissantes de celle de l'énergie électrique, réglée, comme on sait, par la loi de Faraday.

L'évolution des plantes. — M. Schwendener passe en revue, dans un récent numéro de *Naturwissenschaftliche Wochenschrift*, les théories relatives à l'évolution des plantes et notamment à l'origine des nouvelles formes.

L'article traite de l'origine des espèces par sélection naturelle, des variations développées comme adaptations spéciales au milieu ambiant, de la théorie de mutation et incidemment de la production des hybrides. La théorie de Vries sur la mutation est acceptée, mais l'auteur est d'avis que les nouvelles formes n'ont pas toutes la même origine et que l'action directe des conditions extérieures a joué, indubitablement, un rôle important dans la production de nouveaux caractères et dans la modification des caractères acquis. M. Schwendener est d'accord avec la théorie de Darwin sur la sélection en la limitant à l'origine des races cultivées de plantes et aux croisements entre animaux domestiques, mais il ne croit pas à son application dans les conditions naturelles.

Météorologie de l'Equateur. — M. Hann publie, dans les Rapports de l'Académie des sciences de Vienne, un mémoire important sur la météorologie de l'équateur, basé sur les observations faites par M. Goeldi, directeur du Muséum à Para.

Il n'existe que très peu de stations près de l'équateur, surtout dans l'Amérique du Sud; les observations de M. Goeldi s'étendent d'août 1895 à août 1901, elles sont d'ailleurs continuées depuis. La température est d'une uniformité remarquable durant toute l'année, la variation annuelle ne dépasse pas 1° 4 C., alors que la variation diurne est en moyenne de 8° 8. Le minimum de température se produit au commencement de l'année et le maximum à la fin; de mai à septembre, la température moyenne est à peu près constante. La moyenne annuelle est de 25° 7 C.

La pluie est caractérisée par une saison humide, de janvier à avril, et une période relativement sèche, de mai à décembre; mais la pluie est assez fréquente aussi durant cette saison sèche. Les chutes de pluie se produisent à peu près exclusivement dans l'après-midi et la soirée par des temps orageux. La moyenne annuelle de pluie atteint 2^m, 55.

VARIÉTÉS

La représentation de la terre et du ciel par les cartes sphériques

La *Revue de Géographie commerciale* contient une intéressante notice sur une réelle révolution qui se prépare dans la cartographie, par l'initiative d'Elisée Reclus. C'est à l'exposition organisée à Anvers en mai 1902, que les géographes ont pu y voir leur maître, Elisée Reclus, revenu à la grande idée de Mercator: la représentation de la terre et du ciel par des portions de sphères, non plus par des plans.

A trois cent cinquante ans d'intervalle, les deux plus éminents géographes des deux époques se retrouvent dans la même conception dont nous allons dire quelques mots.

On sait qu'aucune méthode de projection cartographique ne peut éviter les erreurs de longueur d'angle ou de surface; en d'autres termes, chaque projection ne conserve intactes certaines données d'une partie de la terre, qu'à la condition d'en déformer certaines autres; de sorte qu'en utilisant les diverses méthodes de projection sur plan, on crée des représentations en partie illusives, et, ce qui est grave, on prend l'habitude de rester indifférent à la vue de ces diverses illusions.

En second lieu, si l'on veut habituer l'esprit humain à la vérité, il est bien certain que les représentations de la terre doivent avoir un caractère d'unité que l'on chercherait en vain dans un atlas actuel; car, si l'on parcourt un tel atlas, on y rencontre jusqu'à plus de 30 échelles différentes; selon qu'un atlas est édité en Belgique, en France, en Allemagne..., le pays national y est représenté à grande échelle, les voisins à échelle très réduite, d'aucuns pas du tout.

Et ainsi l'habitude, prise par chacun de nous, d'étudier son pays sur des cartes détaillées, et les pays éloignés sur des cartes générales sommaires, entretient chez l'étudiant des illusions, dont le savant lui-même ne parvient pas à se défaire.

Il faut donc exiger des atlas à échelle unique, grâce auxquels aucune méprise n'est possible, et, d'emblée, la comparaison des superficies des surfaces terrestres se fait dans l'esprit avec une précision suffisante.

Ces considérations, dictées par le respect absolu de la vérité, ont amené M. Elisée Reclus à concevoir d'abord, à faire réaliser ensuite, un procédé nouveau de construction de globes terrestres et célestes, de cartes globulaires, de reliefs topographiques et de cartes murales dont les spécimens ont figuré à Anvers.

Ce procédé nouveau permet de construire les globes à toutes les échelles, imprimés en couleur sur feuilles de métal. Il présente les avantages suivants:

L'exactitude mathématique de la sphéricité voulue, et de l'aplatissement aux pôles quand l'échelle le fait apparaître; le raccord parfait des joints; la rigidité et la dureté des sphères métalliques éliminent enfin les erreurs inséparables du collage de papiers imprimés, et aussi les inconvénients qui résultent de la construction des globes dans la pratique suivie jusqu'ici.

Dans l'impression sur métal, la beauté des tons, le repérage rigoureux et l'inaltérabilité des couleurs, imprimées en aussi grand nombre que l'on voudra, assurent à ces nouveaux globes un avantage marqué sur les globes actuels; de plus, les nouveaux globes ont un poids moindre que les globes actuels.

Enfin, un mérite, qui est pratiquement capital, est que, commercialement, le prix en est inférieur à celui des globes construits par les procédés actuellement en usage.

On objectera immédiatement qu'au delà d'une certaine échelle, les globes deviennent trop encombrants et qu'il faut donc, pour éviter cet inconvénient, recourir aux cartes planes, ainsi qu'il a été fait jusqu'ici.

Mais le prestige de la durée et de l'emploi général ne peut suffire à faire d'un contresens une vérité, et d'une erreur un dogme *ne varietur*.

Ce qui est vrai, c'est que l'inconvénient dont nous venons de parler devait être résolu sans abandonner aucun des avantages géographiques des globes.

M. Elisée Reclus y arrive simplement, et jamais on ne dira assez combien l'absolue vérité est dans l'absolue simplicité. L'éminent géographe résout simplement le problème en découpant sur la sphère des calottes qu'il dénomme cartes globulaires, et qui sont autant de disques, à courbure identique pour un même atlas, ce qui, outre les avantages de vérité dont nous avons déjà parlé, permet l'emboîtement des disques les uns au-dessus des autres, ce qui supprime l'encombrement des sphères à grande échelle.

Au cinq millionième (1/5,000,000) par exemple, l'Europe serait complète en dix cartes globulaires disposées dans un encadrement d'environ 47 centimètres de côté.

Au dix-millionième (1/10,000,000) la Terre entière exigerait 36 disques analogues superposables.

Ces échelles sont supérieures à celles que l'on emploie d'habitude pour l'Europe et les différentes parties de la Terre. Par ces cartes globulaires, sur métal imprimé, les avantages géographiques du globe, débité pour ainsi dire

par morceaux, sont exactement les mêmes que ceux du globe vu en entier, savoir :

- 1° La courbure exactement la même que celle d'un globe à l'échelle adoptée ;
- 2° La possibilité d'imprimer sur métal un grand nombre de couleurs d'un repérage absolu ;
- 3° Le poids relativement faible suivant le métal employé.

A tous points de vue, ces avantages défilent la comparaison avec les cartes sur papier.

Quant aux cartes célestes, on sait que les cartes planes du ciel, en projection zénithale, donnent une perspective fuyante : pour ce qui est des globes étoilés ils sont en contradiction complète avec la réalité, car ils supposent l'observateur en dehors de la sphère céleste.

Tout cela est évité dans la carte astronomique, sur métal imprimé, formée de disques concaves, fournissant précisément l'aspect sous lequel nous apparaît l'hémisphère étoilé ; c'est-à-dire que l'impression de vérité qui ressort de cette représentation est égale à celle que nous donnent les cartes globulaires en géographie.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1^{er} au 8 Février 1903

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
BEAULIEU, yacht à vapeur <i>Aïda</i> , fr., c. Sale,	sur lest.
MARSEILLE, chaland <i>Minerai</i> , fr., c. Appietto,	houille.
— chaland <i>Léon et Tony</i> , fr., c. Giano,	—
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
GÈNES, cutter <i>Cicin Padre</i> , ital., c. Benvenuto,	charbon fossile.

Départs du 1^{er} au 8 Février

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
BEAULIEU, yacht à vap. <i>Aïda</i> , fr., c. Sale,	sur lest.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
ALMÉRIA, vapeur, <i>Najaden</i> , danemark, c. H. Jessen,	—
TORRE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. Cerulli,	—
SAINT-TROPEZ, goëlette, <i>Louis-Clara</i> , fr., c. Plutaut.	—

Étude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco, 2, rue du Tribunal, 2

ADMINISTRATION DES DOMAINES DE S. A. S. LE PRINCE UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des art. 19 et suivants de l'Ordonnance du 22 Mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-quatre décembre mil neuf cent deux, enregistré et transcrit : 1° mademoiselle Jeanne Euprosine BERRENS, propriétaire-rentière, célibataire majeure, demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; 2° monsieur Joseph-Henri BERRENS, ingénieur, et madame CONSUELO VILLAROYA, son épouse, demeurant ensemble à Barcelone (Espagne) ; 3° et madame Nathalie-Clotilde BERRENS, épouse de monsieur Ramon LACCANELLE, avocat, avec lequel elle demeure au même lieu de Barcelone, quartier de San Gervasio de Carolas, ont cédé et abandonné au Domaine Public de S. A. S. Monseigneur le Prince Souverain de Monaco, pour l'établissement d'une voie publique carrossable partant du boulevard de l'Ouest, près le pont de Sainte-Dévote, et aboutissant à la porte de l'Observatoire.

1° A TITRE DÉFINITIF :

Une parcelle de terrain d'une contenance de quatre cent quatre-vingt-douze mètres carrés prise dans une plus grande propriété, sise à Monaco, quartier du Castellaretto, cadastrée sous le n° 432 de la section B, de manière à confiner : vers le nord-est, une parcelle déjà cédée par les veuve et enfants Crovetto ; vers le sud et le sud-est, au surplus réservé et à deux des bandes ci-après, et vers le nord et le nord-ouest, audit surplus réservé et à deux autres bandes ci-après indiquées.

2° ET A TITRE PROVISOIRE POUR FAIRE RETOUR AUX CÉDANTS APRÈS L'ACHÈVEMENT DE LA ROUTE :

Quatre bandes de terrain (ou parcelles), d'une contenance totale de deux cent douze mètres carrés cinquante décimètres carrés, prises dans la même propriété, de

chaque côté de la parcelle cédée plus haut à titre définitif, de manière à confiner vers le sud et le sud-est, une partie déjà cédée par les veuve et enfants Crovetto.

Cette cession a été faite à titre purement gratuit, mais à la charge par le Domaine public de mettre les terrains cédés à l'état de voie publique carrossable et de l'entretenir pareillement aux autres voies publiques et à ses frais.

Une expédition dudit contrat a été déposée ce jourd'hui au bureau des hypothèques de Monaco pour être transcrite.

Les personnes ayant sur les immeubles ci-dessus désignés des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire dans le délai de quinze jours, à défaut de quoi ces immeubles en seront définitivement affranchis.

Monaco, le dix février mil neuf cent trois.

Pour extrait :

Signé : L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco 8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 14 février 1903, à 9 heures du matin, dans la salle de vente **Cursi**, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que : comptoir, armoires à glace, commodes, lits noyer complets, fauteuils, glaces, toilettes, canapés, lits-cage, chaises, et d'une certaine quantité de vins.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : BLANCHY.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 16 février 1903, à deux heures de l'après-midi, et jours suivants, dans un appartement, au troisième étage de la villa *Le Paradou*, sis à Monte Carlo, au Pont de la Rousse, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : lit complet, armoire à glace, table de nuit, commodes, glaces, pendule et candélabres, buffet, servante, table, chaises, bronze et objets d'art, argenterie, vaisselle, verrerie, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saïge ou 12 et 14, rue Caroline MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	2	753.2	753.2	753.2	754.2	755.3	9.2	10.5	10.2	9.2				8.5	67
3	761.2	762.5	763.2	765.2	767.2	10.5	11.2	10.2	9.5	9.4	58	Ouest.	Nuageux, beau.		
4	770.5	771.6	772.2	773.2	773.5	9.6	13.2	12.5	11.2	10.2	69	id.	Beau.		
5	774.5	775.2	774.2	774.3	774.4	9.2	14.5	13.3	11.2	10.2	70	Sud-Ouest.	id.		
6	773.5	773.4	773.2	773.3	773.5	8.2	14.3	12.6	11.8	10.2	76	Ouest.	id.		
7	775.2	775.5	775.6	775.8	777.2	8.5	12.2	11.8	11.2	9.8	79	id.	id.		
8	779.2	780.2	779.1	771.2	779.2	10.2	12.1	11.6	10.5	9.7	78	Sud-Ouest.	id.		
DATES		2	3	4	5	6	7	8							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima.	10.6	10.5	13.2	14.7	14.5	12.3	12.2						
		Minima.	8.4	8.5	8.5	8.3	8.2	8.5	9.2						
											Pluie tombée: 00mm				